

EXTRAITS DU RAPPORT
CONCOURS OG SCIENTIFIQUE 2023

Placées sous la présidence du général de corps d'armée (2S) Bruno POIRIER-COUTANSAIS, les épreuves du concours cité en objet se sont déroulées conformément aux textes de références. **23 places étaient offertes pour ce concours.**

Les épreuves écrites d'admissibilité, organisées par la division du recrutement, des concours et des examens (DRCE) ont eu lieu le 8 mars 2023 dans un centre unique à Villejuif (94) et deux centres ultramarin (Martinique et Polynésie-Française).

Les épreuves orales et sportives se sont tenues à Melun (77000) du 23 mai au 02 juin 2023.

Le présent rapport traite de l'organisation et du déroulement des épreuves, des appréciations portées par les membres des jurys sur les épreuves et sur la valeur globale des candidats, décrit l'action des jurys et présente quelques observations et propositions.

1 – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

69 candidats ont déposé un dossier de candidatures cette année. 53 candidats se sont présentés et ont participé aux épreuves écrites. 39 ont été déclarés admissibles.

16 candidats ont été admis sur liste principale .

2 – ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

21 – Épreuve de synthèse de dossier

L'épreuve consiste en la rédaction d'une synthèse qui n'excède pas 600 mots (+ ou – 10%). Elle doit être objective, dénuée de toute appréciation personnelle, construite selon un plan classique (introduction, développement, conclusion). Le sujet était :

*« Véhicules autonomes »
« Quels sont les obstacles et les perspectives d'un déploiement des
véhicules autonomes à grande échelle? »*

Le dossier se composait de 14 documents représentant 38 pages.

Les notes s'échelonnent de 7,5/20 à 18,5/20 et la moyenne générale est de **12,85/20**. Aucun candidat n'a obtenu une note éliminatoire. Chaque candidat avait reçu les règles de comptage des mots avec sa convocation, disposait d'un exemplaire sur sa table lors de l'épreuve et pouvait les consulter sur le site de recrutement de la gendarmerie.

Remarques sur la forme :

Généralement la forme de l'exercice est respectée. Mais les candidats éprouvent des difficultés à exprimer une idée maîtresse et une problématique, celle-ci étant le plus souvent remplacée par une série de questions qui ne font pas une réflexion. Les fautes d'orthographe sont rares et contrairement aux concours passés il n'y a pas de très mauvaises copies.

L'expression manque encore de fluidité, ce qui est dommage dans un exercice qui commande d'exprimer de la nuance avec un nombre de mots restreint. De ce point de vue, les bonnes copies sont rares. La plupart des candidats se contente de reprendre de façon très scolaire les idées par blocs, sans les organiser ni apporter de plus-value à ce qui apparaît bientôt comme une énumération plus que comme une synthèse. A leur crédit, toutes les idées du dossier sont généralement perçues et reprises par les candidats.

Le niveau d'expression s'est également amélioré, bien que celle-ci relève encore chez certains de la facilité offerte par la forme parlée. Sans être trop puriste on regrettera que l'anglicisme «futur» remplace le français «avenir», la familiarité de «assurer» pour dire «s'assurer de...» ou «maîtriser», le trop répandu «au niveau de ...» et l'inévitable transitif indirect «palier à ...» pour «palier».

Globalement, il semble que le niveau des candidats à cette épreuve se soit amélioré, bien que le point faible demeure l'absence d'idée maîtresse chez beaucoup et une expression souvent scolaire.

Il est à noter, en dehors de quelques copies, un réel effort de forme comme de présentation. Les candidats ont, pour la plupart, structuré leur rédaction en deux parties en veillant à les introduire par des mots ou des phrases de liaison. La qualité de l'orthographe est là aussi plutôt satisfaisante. Ce sont donc globalement des copies de bonne qualité qui révèlent de belles capacités rédactionnelles et une réelle application des candidats.

Remarques sur le fond :

Contrairement aux années précédentes, le niveau des candidats est assez homogène. Les copies indigentes sur le fond ont disparu. Quoique moyen, le niveau général s'est élevé et l'on trouve de bons candidats qui réfléchissent et écrivent avec finesse.

Faute de savoir distinguer une idée maîtresse, la plupart des candidats s'est laissé attirer par le seul aspect de l'intelligence artificielle, abondamment développé dans toutes les copies, plus rares en revanche sont les candidats qui su-mettent le recours à l'IA en perspective avec un enjeu de sécurité routière puisque les causes des accidents corporels sont très majoritairement humaines. L'un des candidats qui donne un titre à son devoir «L'intelligence artificielle au service de l'automobile», se trahit en indiquant qu'il ne traitera qu'une partie du sujet. Un autre au contraire reproche au dossier d'omettre des thèmes qu'il s'autorise à développer (écologie, géostratégie, ...). La réflexion est intéressante mais cet élargissement n'entre pas dans un exercice de synthèse. On ne saurait donc trop recommander aux futurs candidats de lire avec attention le sujet et de l'analyser avant de se jeter dans la découverte du corpus. Ce qui aurait évité à beaucoup de développer exagérément le thème de la santé qui n'était en réalité qu'une illustration de l'application à ce domaine de la technologie 5G.

Les candidats ont été moins sensibles aux autres technologies qui contribuent à la réalisation du véhicule autonome (la 5G, les capteurs....). Le cadre réglementaire est cité avec servilité plus souvent comme un frein que compris comme un encouragement à la recherche et développement. En revanche, l'aspect économique échappe à l'immense majorité des candidats qui ne relève pas le paradoxe pourtant explicite dans les documents entre le niveau technologique exigé et le coût réduit attendu par les consommateurs.

La grande majorité des candidats a parfaitement appréhendé le sujet et su extraire les éléments les plus pertinents pour les intégrer au travail de synthèse. Ce sont donc des copies de bonne qualité qui révèlent des aptitudes de synthèse de texte des candidats.

22 – Épreuve de connaissances générales

L'épreuve se présente sous la forme d'un questionnaire de 100 questions à choix multiples et porte sur des sujets de culture générale. Une bonne réponse vaut 1 point, une mauvaise ou absence de réponse vaut 0. La note finale est ramenée sur 20 points.

Les notes s'échelonnent de 5,8/20 à 12,8/20 et la moyenne est de 9,08/20. 39 candidats ont obtenu une note inférieure à 10/20, et 14 une note supérieure à 10/20.

23 – Cas concret scientifique

L'épreuve se présente sous forme de cas concret mettant en jeu des concepts simples et différentes méthodologies scientifiques à appliquer dans des disciplines transverses, sur le programme du niveau post-prépa ou du niveau de licence.

Les notes s'échelonnent de 1,16/20 à 14,14/20 la moyenne générale est de 7,29/20. 14 candidats ont obtenu une note éliminatoire.

Remarques sur la forme :

Le sujet est composé de divers exercices indépendants dans diverses disciplines et dont le niveau est post-prépa ou niveau de licence. Les candidats doivent traiter trois exercices dont deux sont obligatoires (informatique et mathématiques). Le dernier est à choisir parmi les trois proposés (physique, chimie, mathématiques/probabilités)

Les copies sont dans l'ensemble soignées à l'exception de certaines restantes quasi illisibles.

Il est étonnant de voir des candidat sans calculatrice pour un cas concret scientifique.

III – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées du mardi 23 mai jeudi 01 juin 2023 à Melun et les épreuves sportives le vendredi 02 juin 2023. Les épreuves comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale (durée 50 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 12 – note éliminatoire < 8/20) ;
- une épreuve de langue étrangère (durée 50 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 3 – pas de note éliminatoire) ;
- cinq épreuves sportives (moyenne coefficient 3 – note éliminatoire < 7/20)

- une épreuve de vitesse (50 m),
- une épreuve de demi-fond (3000 m),
- une épreuve d'abdominaux
- une épreuve de tractions / suspension à la barre fixe.
- une épreuve de natation (50 m)

35 candidats se sont présentés à cette seconde phase de concours.

Au terme des épreuves, le jury a retenu **16 lauréats sur liste principale**.

31 – Épreuve d'aptitude générale

Les notes vont de 03 à 19/20 et la moyenne générale est de **10,69/20**. 21 candidats ont obtenu une note éliminatoire.

Remarque sur la forme :

A une ou deux exceptions près les candidats se présentent dans une tenue adaptée à ce type de concours en maîtrisant les règles de politesse et de bienséance attendues pour ce type de concours.

L'expression orale est dans l'ensemble correcte et adaptée.

Remarque sur le Fond :

Comme chaque année, nous avons reçu quelques candidats de grandes qualités avec des parcours académiques et parfois professionnels de haut niveau. Leur présence au concours est motivée essentiellement par une recherche de sens qui honore l'institution. Pour autant, le niveau global des candidats est très disparate.

La grande majorité des candidats postule également au concours OGT. Ils éprouvent de grosses difficultés à distinguer le positionnement des deux concours.

L'objectif du concours est très clairement de recruter des officiers de gendarmerie à compétences scientifiques destinés à une carrière comparable à celle des officiers universitaires. Pour autant, chez un certain nombre de candidats, les connaissances générales de l'Institution sont peu maîtrisées et leur projet d'officier de gendarmerie très flou. Quelques-uns d'entre eux se projettent uniquement dans des fonctions de spécialistes correspondant davantage à un profil d'officier commissionné.

Les sujets de l'épreuve d'aptitude générale ne sont pas des sujets techniques ou scientifiques mais des sujets d'actualité ou de société. Ils doivent permettre au candidat de montrer sa capacité à structurer son propos et à argumenter sa réponse au travers d'une idée maîtresse et d'un plan. Cet exercice n'est pas toujours maîtrisé et un nombre non négligeable de candidats font preuve à cette occasion d'un manque évident de culture générale et/ou de curiosité par rapport aux sujets d'actualité.

Les candidats sont systématiquement interrogés sur leur motivation à rejoindre l'institution et à y faire une carrière d'officier. Cette phase de l'entretien est majeure, le candidat doit montrer qu'il s'est renseigné sur la gendarmerie et ses missions, sur les contraintes inhérentes à l'état d'officier et doit se projeter dans ses premiers postes. En clair il doit donner envie au jury de le recruter.

La méthodologie/ préparation (forme) de l'oral enseignée dans le cursus « prépa - talents » est remarquée de façon positive pour les candidats inscrits à ce parcours dans le cadre de leur préparation.

32 – Épreuve de langue étrangère

34 candidats en langue anglaise et 1 candidat en langue espagnol.

Les notes vont de 04/20 à 19,5/20 et la moyenne générale est de **11,54/20**.

Remarque sur la forme :

Anglais :

Les candidats doivent s'approprier pleinement la méthodologie de l'examen et veiller en particulier au respect des attendus liés à chaque composante de l'épreuve.

Les candidats ont généralement fait montre d'une attitude idoine pour un concours de la fonction publique (tenue, courtoisie, engagement dans l'oral, etc.).

Remarque sur le fond :

Anglais :

Le niveau moyen en langue est dans l'ensemble plutôt correct. Certains candidats ont cependant très rapidement été en difficulté en raison d'un manque évident de pratique.

Trop de candidats se sont précipités durant la phase de version, qui ne doit pas être regardée comme un exercice de vitesse. Le niveau moyen des traductions est décent, mais la compréhension de la langue mériterait d'être plus fine. L'expression en langue française doit en outre être plus rigoureuse et être moins calquée sur la langue étrangère.

Les articles sont souvent résumés en termes très synthétiques, voire laconiques ; les candidats doivent veiller à restituer de manière plus précise et plus complète le contenu du texte, sans impasse. En outre, il est attendu des candidats un commentaire de l'article, qui ne peut donc se résumer à un exercice de paraphrase de l'article : les candidats doivent être capables de présenter les enjeux principaux liés à l'article et d'en proposer une approche problématisée. Trop peu de candidats ont par ailleurs su nourrir l'exposé, ainsi que leurs réponses aux questions, de connaissances personnelles et de références culturelles.

La plupart des candidats ont été capables d'exprimer un certain nombre d'éléments concernant leur parcours et leurs motivations, mais cette phase de l'entretien gagnerait à être mieux préparée.

223 – Épreuve sportives

Les notes vont de 0 à 17/20 et la moyenne générale est de **10,51/20**. 3 candidats ont obtenu une moyenne éliminatoire.

Niveau sportif convenable et résultats hétérogènes

général de Corps d'armée (2S) Bruno POIRIER-COUTANSAIS,
Président du jury